



Marseille, 10-2012

" In Other Words " est un projet de l'Union européenne, soutenu et financé par la Commission des Affaires juridiques



# In Other Words

## NEWS

### Sommaire

Editorial	1
Vie de l'équipe	2
Tribune ouverte	3
Point presse	4
Recadrage	5-7
Pour aller plus loin	8-9
Agenda	10

### "Milestones"

In Other Words voyage à travers l'Europe

Tribune ouverte : la parole est donnée à SOS Homophobie

Point Presse : les mots qui limitent...

Micro-trottoirs : le handicap et l'emploi

Entretien avec Christel Pirrodon, consultante auprès de HandiExper

Agenda : livres, ateliers autour du handicap

## Editorial

Le peintre Eugène Delacroix disait avec une pointe d'humour à peine dissimulée : "chaque matin, j'ouvre mon journal à la page nécrologique. Comme je vois que mon nom n'y est pas, je me mets au boulot."

Il y a quelque chose de puissant dans cette petite phrase, tant qu'on est vivant, on travaille. Bien sûr, la définition qu'on donne au travail est une notion flexible, élastique dans laquelle chacun et chacune peut glisser son propre contenu : production de matériaux concrets et abstraits, réalisation d'idées, développement personnel... Mais le fait est là, l'Homme est, entre autres, travail.

Au niveau sociétal, nous comprenons le travail dans sa dimension pécunière qui implique travail et services contre rémunération. Nous avons besoin de l'argent pour vivre et évoluer dans la plupart des sociétés contemporaines. Mais avons-nous tous la possibilité de participer à ce système de travail ?

Personne ne sera surpris en ces temps de crise et de chômage de la réponse négative à cette question. Mais au-delà des conditions conjoncturelles influençant ledit "marché du travail", certaines personnes en sont volontairement éloignées, voire littéralement exclues. Les personnes en

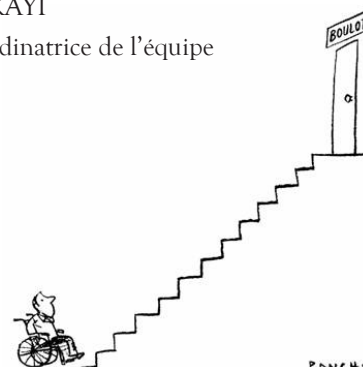
situation de handicap sont durement frappées par la discrimination à l'emploi.

Est-ce que nous en parlons ? Pas vraiment. Pas vraiment car la crise et le chômage, qui semblent être devenus des données universelles, nous font penser que nous sommes tous et toutes logé(e)s à la même enseigne. Comme dit le proverbe indien : "certains autres sont plus autres que les autres". Non, nous ne sommes pas tous logés à la même enseigne.

«Il n'est pas de pire injustice que de traiter également des choses inégales» écrivait Aristote. Une personne handicapée privée de travail ne l'est peut-être pas seulement à cause du chômage ambiant. Elle l'est peut-être aussi parce que notre entreprise, notre association ou notre institution l'exclut. Ce n'est pas une règle automatique, mais il est temps de poser la question à chaque fois que celle-ci se présente.

Elif KAYI

Coordinatrice de l'équipe



PANCHO

In Other Words  
NEWS



Edité mensuellement à Jaén y Almeria (Espagne), Mantova (Italie), Mortagua (Portugal), Marseille (France), Timisoara (Roumanie) et Tallin (Estonie) avec l'approbation et le soutien de la Commission des Affaires Juridiques de l'Union Européenne.

L'édition française est assurée par Eurocircle



L'entreprise éditrice ne peut être tenue responsable pour les commentaires de ses collaborateurs



*«Une mauvaise attitude est vraiment le seul handicap qu'on puisse avoir dans la vie.»*

*(Scott Hamilton)*

## In Other Words voyage à travers l'Europe : Après l'Estonie, l'Andalousie



*Les partenaires du projet lors du séminaire à Almeria*

Les 16 et 17 octobre dernier, les partenaires de « In Other Words » se sont retrouvés pour la dernière réunion transeuropéenne du projet. C'est la ville d'Almeria, dans le Sud de l'Espagne, qui a été choisie pour accueillir tous les participants. Rappelons ici que plusieurs équipes collaborent à ce projet en Estonie, Roumanie, Italie, Portugal, Espagne, et que le projet français est relayé par l'association marseillaise Eurocircle.

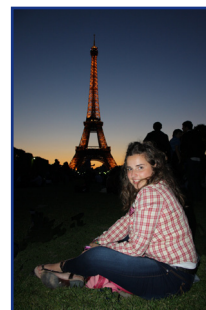
Plusieurs conférences autour du thème des discriminations ont rythmé la première journée. Des interlocuteurs de différents horizons ont été conviés, certains issus du domaine du journalisme et de la communication, d'autres issus d'associations travaillant sur le thème du handicap ou représentant le monde gitan espagnol. Le monde du cinéma était également représenté avec Marcos Camper, producteur de cinéma et expert dans les films à caractères sociaux. Parmi les conférenciers présents, nous pouvons citer, entre autres, Ruby Ortiz (Director of Florida Institute of Management Miami, Board Member of the League Against Discrimination Florida, USA), Elena Gigon (Director of Noon News of Onda Cero radio), Mayte Carrasco (Reporters Without Borders), Francisco Espinar (Journalist) et encore plusieurs associations : Asociacion Gitana, Cruz Roja et FAAM. La journée s'est terminée par une table ronde autour du sujet : « Vue multidisciplinaire de la presse pour le 21ème siècle ». De nombreux étudiants ont assisté aux conférences et certains, volontaires dans des associations luttant contre les discriminations, ont pu prendre la parole et exposer leur travail.

L'équipe espagnole a réservé un accueil très chaleureux à tous les partenaires du projet et c'est après une soirée andalouse au son du flamenco que la deuxième journée a commencé. Celle-ci a permis de mettre en parallèle les différentes avancées de toutes les équipes et de planifier la fin du projet. Le projet « In Other Words » se termine en effet fin janvier 2013. Certains partenaires ont évoqué leur envie et la possibilité de donner suite au projet, mais il est encore difficile à ce jour de savoir si ceci pourra se concrétiser. Espérons-le car le champ d'étude et de « bataille » est toujours ouvert.

Pour plus d'informations sur le programme et contenu des conférences :

<http://www.inotherwords-project.eu/content/project/news-events/discrimination-in-press-xx-century-conference-almeria>

### L'équipe accueille une nouvelle volontaire



*Katrin Kostner*

J'ai commencé mon stage à Eurocircle au mois de septembre cette année. J'ai d'abord fait le tour du bureau pour découvrir les différents projets sur lesquels mes collègues ont travaillé.

Le projet « In Other Words » m'a particulièrement interpellé. La raison principale est que je trouve des actions solidaires comme celle-ci fondamentales pour donner la possibilité aux gens de faire évoluer leur esprit critique. Même s'il me semble important de montrer que les médias doivent être vus comme des sources indispensables, ceux-ci ne doivent pas être perçus pour autant comme l'unique vérité. Mais pour pouvoir comprendre qu'on n'adhère pas à l'opinion de quelqu'un d'autre, il faut pouvoir définir et exprimer sa propre opinion. Et ça, le projet « In Other Words » le rend possible. Je remercie toute l'équipe de me donner la possibilité de travailler à leurs côtés.

## “Médias & LGBT : le mariage forcé”

Ce mois-ci, l'Observatoire “Autrement Dit” donne la parole à Romain Donda, porte-parole de la délégation régionale PACA de SOS homophobie



Depuis plus de deux ans, la délégation PACA de SOS homophobie a tout tenté pour sensibiliser les médias locaux à la thématique de l'homophobie. Conférence de presse pour présenter le rapport annuel, invitation à des interventions scolaires, soirées spéciales... Nous n'avons réussi qu'à obtenir quelques lignes, des reportages de deux minutes en fin de journaux, ou au mieux une interview relayée la plupart du temps uniquement sur les version web.

Nous n'étions pas dupes : pour intéresser les médias locaux, il fallait du sensationnel, et de préférence du sensationnel local... Tant que nous n'avons pas d'images choc, nous n'intéressons pas les médias, bien que notre action préventive bénévole méritait d'être connue et relayée.

C'est à notre grande surprise et désarroi que nous avons assisté au réveil médiatique depuis quelques mois au sujet du mariage pour tous. Non pas que ce projet de loi soulève les foules : il ne soulève que le coeur de quelques lobbys religieux qui ont décidé de faire de la presse leur premier outil de com'. Exhibitions en collants dans la rue, manifestations qui dérapent, déclarations choc et homophobes, rien n'a été laissé au hasard. En réalité, c'est moins de 1% de la population française qui se sera mobilisée contre l'égalité, mais voilà, cette “population” a su flatter la presse en lui laissant une place centrale dans une stratégie bien rodée, cadencée, et imagée.

Les journalistes ont joué le jeu à tel point qu'ils en ont oublié parfois de quoi il s'agissait : donner la place à des groupes religieux, homophobes, sexistes et racistes, aux dépens du camp d'en face qui, faute d'organisation et de moyens financiers, n'avait pas pu préparer un plan média d'aussi grande envergure.

Certaines rédactions ont eu le réflexe de nous faire intervenir pour “contre-balancer”, d'envoyer des équipes chez les “pro” et chez les “anti” mariage pour tous, même s'il était plus vendeur de filmer des “jeunes Front National” qui tabassent des féministes, que des homos paisibles qui demandent juste l'égalité.

L'image culte qui restera est celle de ces deux jeunes marseillaises s'embrassant devant l'oiseau en collants. C'est cette image qui fera le tour des réseaux sociaux et qu'on retiendra, au détriment des articles des grands médias.

Alors oui, c'est vrai, depuis que les deux marseillaises ont fait le tour du monde, depuis que les médias ont découvert que parfois, il fallait se déplacer, au cas où il y'aurait un scoop, depuis ce jour-là, certains médias nous appellent pour nous proposer d'intervenir dans des émissions où nous pouvons enfin parler d'homophobie ! Parce qu'il s'agit bien de ça, finalement : empêcher des gens de se marier en raison de leur orientation sexuelle, c'est de l'homophobie; traiter les homosexuels de pédophiles ou de zoophiles, ou leur crier que la France n'a pas besoin d'eux, c'est de l'homophobie. Mais ces médias devraient se souvenir que l'homophobie ne se manifeste pas QUE pendant ce débat, que nous encaissons des coups sur le terrain toute l'année et que nous aimerions qu'ils soient là aussi et surtout avant que le mal ne soit fait.

je trouve que c'est bien  
que on apprend sa en b...  
au matin si on devien homo  
on n'ora pas honre.

[www.sos-homophobie.org/IMS](http://www.sos-homophobie.org/IMS)

## Handicap et emploi : les mots qui limitent...



« Insertion. Affluence hier dans le hall du Palais des congrès pour un temps d'échange avec des dizaines de recruteurs », publié le 17 Octobre 2012 dans La Marseillaise

A l'occasion de la « Journée emploi handicap » du 16 Octobre 2012, le quotidien La Marseillaise a publié cet article traitant du forum « Emploi handicap », organisé au Palais des congrès de Marseille.

Au-delà de la présentation du forum, l'article rappelle la situation des personnes handicapées dans le milieu professionnel, ainsi que le contexte régional et départemental concernant les dits « chômeurs handicapés ». Il permet d'aider à la prise de conscience de l'ampleur du problème. A la fin de l'article, les offres d'intégration professionnelle sont présentées citant quelques groupes spécifiques. Nous apprenons qu'une de ces offres donne « la possibilité aux demandeurs de déposer un CV ». Cette offre proposée par seulement quelques entreprises paraît pourtant être la base de toute démarche de recrutement dans une situation « classique ». Une question se pose immédiatement : si cette possibilité de simplement déposer un CV est présentée comme une « offre » par certaines entreprises, que peut-on penser de l'application réelle de la loi ? La loi du 10 juillet 1987 oblige en effet tout employeur du secteur privé et tout établissement public à caractère industriel et commercial occupant 20 salariés ou plus, à employer, dans une proportion de 6% de son effectif salarié, des travailleurs handicapés.

Nous pouvons relever une différence de terminologie employée dans deux articles du même journal, parus à environ un mois d'intervalle. Au niveau du titre tout d'abord : dans le premier il est question d'« intégration », alors que dans le second il est question d'« insertion ». Quand on sait que dans le milieu scolaire on parle « d'inclusion », on se demande ce que recouvrent ces différents termes. Car oui il y a bien une connotation différente entre ces termes (notre prochaine newsletter du mois de novembre contiendra un glossaire revenant entre autres sur ces termes). Se pose la question de la perception de la loi et son objectif de continuité dans le parcours de vie d'une personne en situation de handicap : l'accès à l'école pour les enfants en situation de handicap, puis l'accès aux études et à une profession.



« Intégration. Le forum pour l'emploi des handicapés s'est tenu au Parc Chanot », publié le 14 Novembre 2012 dans La Marseillaise

Cette fois c'est à l'occasion de la « Semaine pour l'emploi des personnes handicapées », qui s'est déroulée du 12 au 18 Novembre, que le quotidien La Marseillaise publie un article concernant le forum tenu au Parc Chanot à Marseille.

Un autre article est paru dans le quotidien La Provence en date du mardi 13 novembre pour couvrir l'évènement à la cité des métiers de Marseille, « la Journée thématique Travail & Handicap ». L'article s'intitule : « Mobilisés pour le handicap - Demain, une action nationale déclinée à la cité des métiers ». Mais il est important de préciser que l'article de La Marseillaise est l'un des très rares parus sur le sujet de l'emploi et du handicap durant cette semaine nationale de mobilisation.

Le trait de cet article que nous jugeons positif est bien sûr de traiter de ce sujet, de ce qui pourrait ou plutôt devrait être considéré comme « normal », habituel, si la couverture médiatique était égalitaire pour tous les sujets de société.

Nous avons par contre relevé plusieurs détails qui révèlent un aspect plus négatif. Le terme « handicapés » est employé à multiples reprises tout au long de l'article. Ce terme est même utilisé dans le titre : « L'emploi des handicapés ». Dès la première ligne, il est question de « 15% d'handicapés de naissance ». Comme nous l'avons souligné dans notre newsletter de septembre, ce terme n'est plus approprié et est remplacé aujourd'hui par l'expression « personnes handicapées ».

Cet article détaille aussi un exemple précis : l'expérience d'une personne concernée par le changement d'emploi à la suite d'une maladie la mettant en situation de handicap. L'article fournit de brèves informations sur les possibilités des entreprises pour gérer l'emploi des personnes handicapées, la loi du 11 février 2005 est mentionnée, il revient cependant sur les différentes structures et services mis en place, mais aucune explication sur les modalités, conséquences ou barrières à l'application de cette loi n'est donnée. A la fin de l'article, il est question d'un sujet débattu lors du forum : l'insertion des séropositifs « pour lesquels le mur des préjugés doit tomber ».



## Le handicap et l'emploi

Micros-trottoirs réalisés sur la Canebière à Marseille par Camille Vergé et Katrin Kostner



Chantale et Yves,  
retraités, de Nantes

• Avez-vous entendu parler de la semaine du handicap et de l'emploi dans les médias ?

Oui.

• Dans quels médias ? (presse écrite, audio, vidéo ...)

Oui à la radio et dans la presse écrite. A la télévision aussi.

• Pensez-vous qu'on parle suffisamment de cette thématique dans les médias ?

Oui et non. Je trouve que cette année un effort très significatif a été fait et vraiment tous les médias s'y sont mis. On ne pouvait vraiment pas passer à côté de l'information. Dans notre quotidien, on trouve des choses là-dessus, c'est très belle couverture cette année.

• Vous sentez vous concerné par le sujet ?

Vraiment concerné peut-être pas. Puisqu'on est retraité... Mais ça va dans le sens de nos pensées en fait, on n'est pas complètement indifférent à ça. En même temps, on n'est pas touché non plus.

• Connaissez-vous des personnes en situation de handicap, si c'est le cas, ont-elles un emploi ?

Handicap oui si on veut, parce que la maladie d'Alzheimer c'est quand même un handicap. J'ai ma mère qui est concernée par ça. On remarque aussi qu'il y a des emplois pour handicapés. Il y en a peut-être plus chez vous que par chez nous. Nous on vient de Nantes. Il y a un taux de chômage important mais peut-être moins important qu'à Marseille. Vous avez peut-être, vous, un taux de chômage plus élevé que par chez nous.

• Et le chômage toucherait aussi selon vous les personnes en situation de handicap ?

Oui absolument.



Aide soignante à Marseille  
accompagnée de sa fille

• Avez-vous entendu parler de la semaine du handicap et de l'emploi dans les médias ?

Non pas beaucoup. Je n'ai pas le temps de regarder la télévision sincèrement.

• Vous lisez la presse écrite ?

Oui, les journaux que je trouve dans le métro.

• Pensez-vous qu'on parle suffisamment du handicap et de l'emploi dans les médias ?

Je trouve qu'on en parle mais je dirais pas beaucoup, moyennement voilà. Par exemple j'ai vu le reportage de celui qui avait les quatre membres en moins. Voilà j'ai vu et je pense que ça fait plaisir pour toutes les personnes handicapées, ça les encourage, ça les motive plus. Maintenant au niveau de leur place dans la société, je trouve qu'ils n'ont pas la place réelle qu'ils devraient occuper, alors qu'ils en ont quand même les capacités.

• Connaissez-vous des personnes en situation de handicap ?

Oui. (En montrant sa fille)

• Connaissez-vous des personnes en situation de handicap qui ont un emploi ?

Dans mon milieu professionnel non, pas dans le métier d'aide-soignant. Je ne sais pas si vous considérez comme handicapé quelqu'un qui est dépressif ? Peut-être plus dans les écoles, j'en ai connu quelques-unes qui ont des handicaps, mais pas très lourds non plus. Ceux sont des handicaps qu'on ne voit pas si on ne fait pas attention. Sinon, non je n'en connais pas.



Léa et Estelle

• Avez-vous entendu parler de la semaine du handicap et de l'emploi dans les médias ?

Oui, puisque je suis en prépa infirmière. Donc je suis obligée d'en entendre parler. Mais sinon je suis sûre que j'en aurai pas entendu parler.

• Dans quels médias ?

Dans la presse écrite et sur internet.

• Pensez-vous qu'on parle suffisamment de cette thématique dans les médias ?

Franchement non, on n'en parle vraiment pas assez. Mais en même temps la plupart des gens, je pense, ne se sentent pas concernés.

• Connaissez-vous des personnes en situation de handicap ?

Oui, j'ai mon cousin germain qui est handicapé moteur et mental.

• Vous sentez-vous concernée par le sujet ?

Moi je pense que les personnes qui se sentent concernées sont les personnes qui justement ont dans leur famille, ou qui connaissent, quelqu'un d'handicapé. Ceux qui n'ont pas de personnes proches qui sont handicapées ne se sentent pas concernés, ils pensent que c'est quelque chose d'extérieur à eux. Et ils ne vont pas chercher à comprendre, ils pensent qu'ils n'en ont pas besoin.

• Connaissez-vous des personnes en situation de handicap qui ont un emploi ?

Je ne connais personne. Mais je sais qu'à Eurocopter, à Marignane, je ne sais pas dans quelle branche, il y a des emplois à la portée des personnes handicapées. Je connais quelqu'un qui travaille à Eurocopter, et lors des journées portes ouvertes qui étaient en Septembre, ils nous ont montré.



Housman

• Avez-vous entendu parler de la semaine du handicap et de l'emploi dans les médias ?

Non, je n'en ai pas entendu parler.

• Pensez-vous qu'on parle suffisamment du handicap et de l'emploi dans les médias ?

Je trouve qu'on n'en parle pas beaucoup. L'emploi avec le handicap, je trouve que c'est une bonne idée. C'est bien qu'il y ait une semaine dédiée à ça.

• Connaissez-vous des personnes en situation de handicap qui ont un emploi ?

Non, pas dans mon entourage. Mais je connais quand même des personnes étant handicapées et qui travaillent, pas dans le milieu professionnel où je suis, mais plutôt dans tout ce qui est administratif.



Chloé

• Avez-vous entendu parler de la semaine du handicap et de l'emploi dans les médias ?

Non.

• Pensez-vous qu'on parle suffisamment du handicap et de l'emploi dans les médias ?

Non, je pense pas.

• Vous sentez-vous concerné par le sujet ?

Oui j'ai un avis. Je pense qu'il n'y a pas assez de choses qui sont adaptées pour les personnes handicapées, ni de travail pour eux, il y a une évolution à faire à ce niveau-là.

• Connaissez-vous des personnes en situation de handicap, et si c'est le cas, ont-elles un emploi ?

Pas du tout dans mon cercle professionnel. Dans mon entourage j'en connais, qui travaillent et qui ne travaillent pas. Mais la seule personne que je connais qui travaille, c'est chez lui.



Fred

• Avez-vous entendu parler de la semaine du handicap et de l'emploi dans les médias ?

Non.

• Pensez vous qu'on parle suffisamment du handicap et de l'emploi dans les médias ?

Surement pas assez, mais on en parle. Là je n'ai pas entendu parler de cette semaine mais je vois souvent des sujets quand même par rapport à l'emploi des personnes handicapées, ça m'est souvent arrivé de voir ces sujets.

• Vous sentez vous concerné par le sujet ?

Je ne suis pas concerné personnellement mais par exemple là je suis sur le point de recruter une personne pour mon association. C'est vrai que je n'y avais pas spécialement pensé mais ça ne me dérangerait pas que ça soit quelqu'un d'handicapé. Je suis dans une association dans le domaine de production de spectacles culturels et artistiques. Il y a des lois pour ça non ? Mais elles ne sont pas respectées. Il y a des quotas, une sorte de discrimination positive. Je pense qu'il y a des employeurs qui auraient largement les moyens d'embaucher des personnes handicapées et qui ne le font pas. Après, comme c'est la crise pour tout le monde, notamment pour les jeunes, c'est comme s'ils étaient handicapés des fois, donc c'est difficile pour tout le monde. Quand je vois quelqu'un d'handicapé qui peut travailler, je suis content pour lui et pour le système.

• Connaissez-vous des personnes en situation de handicap, si c'est le cas, ont-elles un emploi ?

Oui j'ai une copine qui n'a qu'un bras, et elle travaille super bien. Elle est chargée de communication, et même chargée de production dans le milieu du spectacle, dans le culturel. Elle gère un gros festival, le festival de jazz de Marseille. Elle a trente ans, elle est jeune.



Benoît\*

• Avez-vous entendu parler de la semaine du handicap et de l'emploi dans les médias ?

Pas du tout. Je travaille énormément, je suis dans l'immobilier donc forcément je n'ai pas le temps de regarder la télévision. Et non j'ai pas vraiment entendu parler de ça.

• Pensez vous qu'on parle suffisamment du handicap et de l'emploi dans les médias ?

Non, il faut attendre « la » semaine pour pouvoir en parler, c'est un peu comme tous les sujets. Par exemple sur les violences sur les femmes. Il faut vraiment que ça soit « la » journée ou « la » semaine pour qu'on en parle malheureusement, la discrimination c'est toujours pareil.

• Connaissez-vous des personnes en situation de handicap, et si c'est le cas, ont-elles un emploi ?

Dans mon milieu professionnel non. Mais au niveau personnel oui : cette personne travaille dans le bâtiment. Car il faut à peu près 10% je crois par rapport à un certain quota de salariés.

• Vous sentez-vous concerné par le sujet ?

Il faut que tout le monde travaille. Ce n'est pas parce qu'on est handicapé qu'on ne peut pas travailler ! Souvent les gens croient que les personnes handicapées au niveau des jambes ou autres ne peuvent pas fournir le travail d'un valide. Alors que pas du tout. Moi je suis agent immobilier. Il y a des pigistes, ce sont des personnes qui mandatent les gens pour avoir des rendez-vous pour voir les propriétaires et il n'y a pas besoin d'avoir deux jambes ou deux bras pour pouvoir téléphoner, il faut avoir un cerveau et être logique, et il faut vouloir. Après je pense qu'il faudrait un petit peu plus pousser ça – je pense à la loi. Pas jusqu'à aller à 50%, mais il faudrait un peu monter les quotas quand même. Parce que la personne qui est en fauteuil roulant n'a pas spécialement choisi ce qui lui arrive, et si elle se retrouve discriminée pour travailler, je ne pense pas que ça soit avec sa pension pour personne handicapée qu'elle va vivre. Il faut subvenir aux besoins donc je trouve ça un peu bas quand même, 10%. C'est dommage, malheureusement, ce n'est pas encore rentré dans les mœurs.

## “80 % des handicaps sont invisibles.”



Christel Pirrodon

**E**ntretien avec Christel Pirrodon, consultante auprès de HandiExperh, réalisé par Camille Vergé.

*Pouvez-vous vous présenter en quelques mots, ainsi que votre organisation ?*

Je suis consultante au sein du cabinet HandiExperh et responsable de l'antenne de Marseille depuis 2010. Handiexperh est un cabinet conseil spécialisé sur le Handicap dans l'entreprise, et plus largement sur les sujets touchant à la diversité et la santé au travail. Je suis chargée de développer les activités dans la région PACA et de conduire un projet qui nous a été confié par l'Agéfiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées). Il s'agit du dispositif ALTHER (créé en 2010) dont le but est d'informer et conseiller les entreprises concernant l'emploi des personnes handicapées. Alther s'adresse aux établissements qui versent une contribution à l'Agéfiph. Nous leur proposons de les informer, les conseiller et les accompagner dans leurs projets dans le but de mieux répondre à l'obligation d'emploi. Concrètement, nous les appuyons dans le recrutement, la gestion du maintien en emploi, la mise en place d'une communication pour faire évoluer les représentations.

*Comment définir le handicap dans le cadre de l'emploi ?*

La représentation du handicap qu'ont les entreprises dans la majorité des cas, est le handicap visible : une personne qui circule en fauteuil roulant ou une personne aveugle. En réalité, 80% des situations de handicap sont invisibles et moins de 5% des personnes souffrant d'une déficience motrice circulent en fauteuil roulant. Le handicap dans le champ professionnel est à étudier au regard d'un environnement et d'une situation : il s'agit de mesurer les conséquences d'une déficience dans une situation de travail. Les freins que se mettent les entreprises concernant l'accessibilité de leurs locaux sont donc à relativiser.

*Vous travaillez aussi à l'accessibilité des locaux et l'organisation du travail pour les personnes handicapées ?*

C'est une compétence que le cabinet dispose en interne. Mais il convient de distinguer l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés et l'obligation de mise en conformité des locaux recevant du public. L'Agéfiph n'intervient pas dans le financement d'un diagnostic ou d'un aménagement relatif à l'accessibilité, sauf s'il s'agit de prendre en charge des aménagements destinés à une personne employée étant en situation de handicap.

*Comment vos actions sont-elles perçues au sein des entreprises auprès desquelles vous travaillez ?*

Pour les PME, concernées par le dispositif Alther, notre intervention est perçue comme une aide pour réduire le montant de leur contribution. L'enjeu économique est important, car lorsque l'entreprise verse une contribution à l'Agéfiph, cela peut lui coûter cher. Notre intervention représente également un gain de temps et une facilité pour se mettre en relation avec les différents intervenants. Enfin, à l'issue de notre intervention, nous percevons que les entreprises ont un autre regard sur le handicap, la représentation est plus proche de la réalité et les freins rencontrés au départ tombent. Pour les plus grandes entreprises, la gestion du handicap est coordonnée différemment : un accord collectif souvent présent. Il est signé avec les partenaires sociaux et agréé par la DIRECCTE. L'entreprise prend donc des engagements



en matière de moyens et de résultats. Notre intervention peut se situer à différents niveaux : le conseil à la mise en œuvre de la stratégie handicap, l'aide au recrutement, la gestion des aptitudes, la formation. Nos interventions sont perçues comme un apport de compétences et d'expertise dont elles ne disposent pas toujours en interne.

### *Prenez-vous en compte les handicaps mentaux ?*

La loi du 11 février 2005 introduit une distinction entre le handicap mental et le handicap psychique. On distingue six grandes familles de handicaps. Le handicap moteur, qui représente 45% des situations. Il peut concerner des problèmes dorso-lombaires, des problèmes d'articulations, des troubles musculo-squelettiques. Les maladies invalidantes représentent quant à elle 25% des situations. Il y a également le handicap sensoriel auditif ou visuel, les déficiences intellectuelles et le handicap psychique.

### *Comment le handicap psychique est-il perçu par les entreprises ?*

Le handicap psychique fait parti des handicaps qui font peur. Les entreprises ont plus de facilités à accueillir une personne ayant un handicap moteur car il est visible et il peut être compensé par des aménagements techniques. Ce qui fait peur dans le handicap mental ou psychique, c'est la difficulté d'accompagnement parce que ces types de handicap peuvent se traduire par des comportements déroutants. Ce type de situation semble plus compliqué à appréhender.

### *Dans l'ensemble, vous pensez que les objectifs ont été atteints en matière d'emploi pour les personnes handicapées ?*

Rares sont les entreprises qui atteignent le taux d'emploi de 6% et ce malgré les efforts consentis. Le taux moyen se situe à 3,5% (sans comptabiliser les entreprises ayant signé un accord).

### *D'après vous, pourquoi aussi peu d'entreprises respectent la loi sur l'emploi des personnes handicapées ?*

L'une des grandes difficultés dans les entreprises est de conserver les titres des personnes (titres de « travailleur

handicapé»). Il y a beaucoup de travail de communication, de sensibilisation à faire pour que les personnes qui ont des titres les renouvellent, si la situation de handicap est toujours présente. Le dialogue est nécessaire, pour que le salarié soit bien informé et rassuré par la démarche de l'entreprise, pour qu'il comprenne le sens de son titre et les enjeux. La difficulté réside aussi dans le recrutement : on observe un décalage entre les attentes des entreprises et les compétences apportées par les demandeurs d'emploi en situation de handicap.

### *Vous parlez de la diffusion de l'information... Les médias jouent-ils un rôle dans la prise de conscience du sujet ?*

La semaine pour l'emploi des personnes handicapées est par exemple un moment fort. C'est une action qui est bien relayée dans les médias. Les institutions comme l'Agéfiph mettent en place des forums ainsi que des manifestations et c'est relayé dans la presse locale.

### *Est-ce que vous pensez que le contenu des articles reflète la réalité du terrain par exemple ?*

Les médias s'emparent du sujet comme un sujet à la « mode » et le fond n'est pas forcément bien là. Il est vrai que nous entendons de plus en plus parler du handicap du fait du renforcement de la loi et du fait de manifestations de type semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées. Le cinéma, au travers du film Intouchables, a fait parler du handicap. On a pu entendre au travers des médias que le film permettait de changer de regard sur le handicap.



EUROCIRCLE  
47 rue du Coq  
13001 Marseille

Tel : +33(0)491429475

Fax : +33(0)491480585

E-Mail : autrement.dit.13@gmail.com



[www.inotherwords-project.eu](http://www.inotherwords-project.eu)

## L'équipe d'Autrement Dit recommande...

L'équipe « In Others Word » vous recommande le guide : **Infirmité motrice cérébrale : Le guide pratique**. Ce livre a reçu le prix Handilivres 2012 du meilleur guide. Vous trouverez toutes les infos sur ce guide sur le site de l'Association des paralysés de France :



<http://www.apf.asso.fr/index.php/prix-handilivres-2012-du-meilleur-guide-infirmité-motrice-cérébrale-le-guide-pratique>

### Semaine de l'accessibilité au Musée du Quai Branly du 30 novembre au 7 décembre 2012

Le Quai Branly propose durant cette semaine des ateliers et des parcours thématiques (gratuits, réservation obligatoire par téléphone ou en ligne), adaptés aux personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif ou mental, mais aussi ouverts à ceux qui veulent aiguïser leurs sens et célébrer par cette démarche culturelle la journée internationale du handicap (officiellement lundi 3 décembre).

Plus d'informations :

<http://www.quai Branly.fr/fr/programmation/les-fetes/evenements-passes/semaineaccessibilite.html>



Le 15 décembre 2012, à 14h, Place Léon Blum Marseille (devant l'église des Réformés) Associations, syndicats, citoyen-ne-s, partis politiques, etc. organisent une manifestation unitaire à Marseille pour défendre le projet de loi "le mariage pour tous" et l'égalité des droits. Le mot d'ordre "Mêmes devoirs, mêmes droits pour toutes et tous !" rappelle une principale revendication, à savoir que l'Égalité n'est pas négociable. Les initiateurs de la manifestation appellent toutes celles et tous ceux qui nous soutiennent à se mobiliser très largement, au delà des clivages politiques, au delà des différences d'orientation sexuelle ou d'identité de genre.

Plus d'informations (Facebook) :

<http://www.facebook.com/events/381034298648468/>